

À CHÂTEAU-THIERRY LE STATIONNEMENT EST

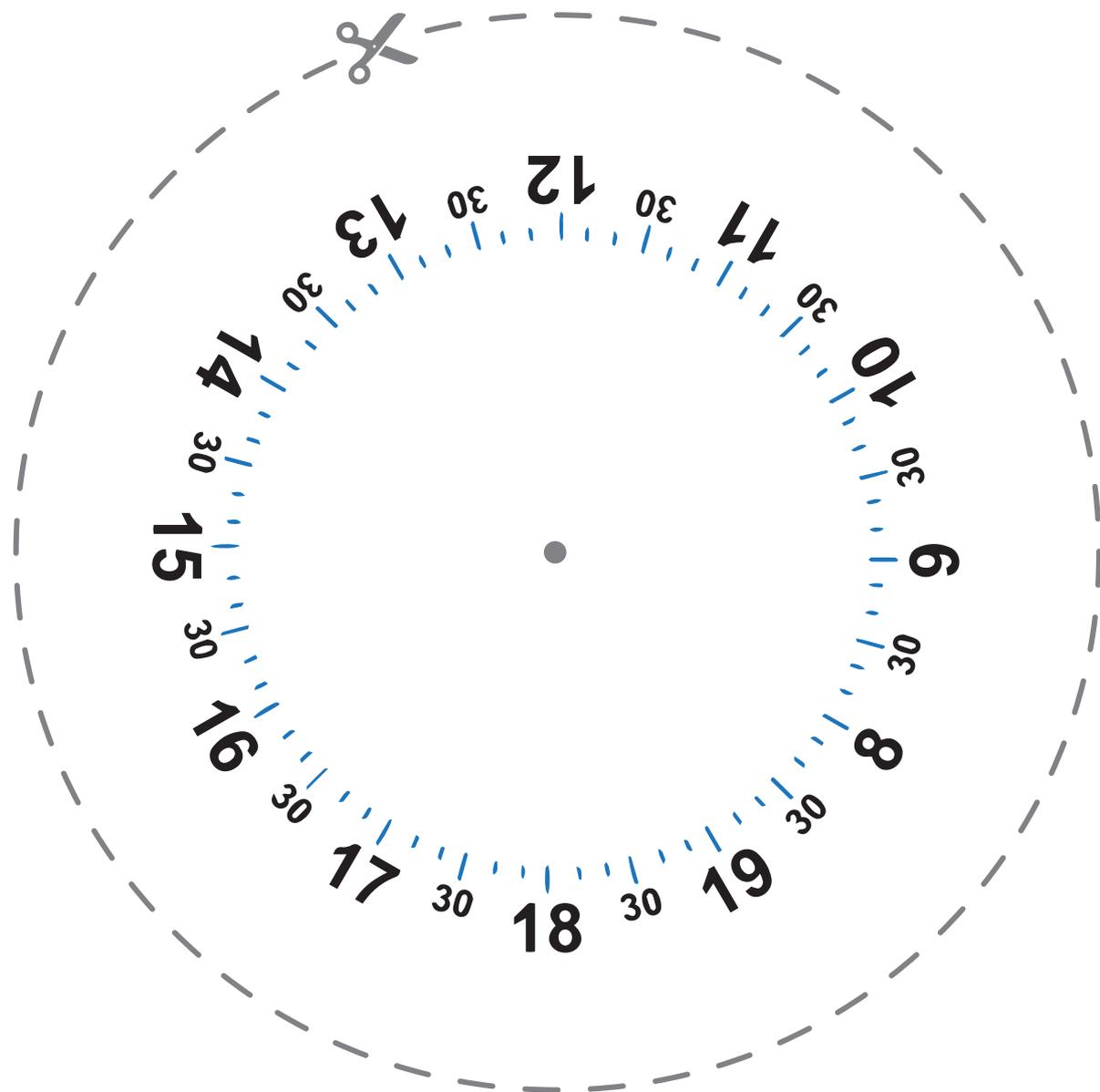
**GRATUIT**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, plusieurs parkings du centre-ville sont en «zone bleue». Pour y stationner, vous devez obligatoirement apposer votre disque.

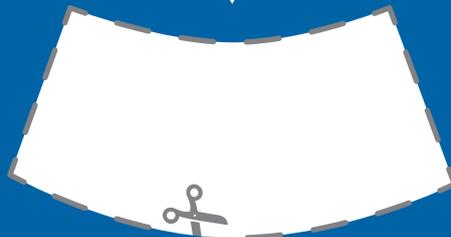
**Avec ce kit à imprimer, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque !**

Il vous suffit d'imprimer ces trois pages, de découper selon les pointillés et d'assembler les éléments (face, cercle et dos) en collant les bords blancs. Pour terminer, percer un trou au centre sur le repère et fixer une attache parisienne.





**HEURE D'ARRIVÉE**





*Château-Thierry*  
*C'est à faire*

CE KIT EST PROPOSÉ  
PAR LA VILLE DE CHÂTEAU-THIERRY



**LE COEUR DE VILLE, VOTRE 1<sup>ER</sup> CENTRE COMMERCIAL**  
**10 ou 30 minutes, 1 ou 2 heures, à Château-Thierry,**  
**le stationnement s'adapte à vos besoins !**

Stationnement gratuit réglementé du lundi au samedi, 9h-12h et 14h30-18h30 sauf jours fériés

Retrouvez les zones de stationnement

[WWW.CHATEAU-THIERRY.FR](http://WWW.CHATEAU-THIERRY.FR)